	REGLEMENT NATIONAL DU SECOURISME	Démarche qualité	
	DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION CEAF (Conception et encadrement d'actions de formation)	Rédaction	EPN-04/19
		Validation	ES-04/19
		Application	
		REFERENCE	RN-CEAF-01

Session de formation

DU : / / 20..... AU : / / 20.....

LIEU :

<i>Participant</i>	
NOM :	
Prénom :	
Date de naissance :	Lieu de naissance (ville + Dpt) :
Adresse personnelle :	
Code postal :	Ville :
E.mail personnel :	
Tel. Portable :	

<i>Pré-requis d'Etat</i>	
Intitulé de la PAE détenue par le participant :	
<i>(Joindre la copie)</i>	
Date d'obtention :	Date de la dernière formation continue :
<i>(Joindre la copie)</i>	


<i>Délégation de rattachement</i>	
Statut : <input type="checkbox"/> salarié(e) : Ufolep <u>ou</u> Ligue <i>(rayé la mention inutile)</i>	
<input type="checkbox"/> bénévole : licencié Ufolep <u>ou</u> carte Ligue <i>(rayé la mention inutile)</i>	
Nom de la structure :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Coordonnées mail :	

Accord de la structure

Date :
Nom du signataire :
Qualité :
Signature + Tampon

Accord du participant

Date :
Signature :

	REGLEMENT NATIONAL DU SECOURISME		Démarche qualité		
	DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION			Rédaction	EPN-04/19
	CEAF			Validation	ES-04/19
	(Conception et encadrement d'actions de formation)			Application	
			REFERENCE	RN-CEAF-01	

Rappel des conditions de déroulement de la formation

Extraits du référentiel national validé par le Ministère de l'Intérieur.

Cadre réglementaire : Arrêté du 17 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement «conception et encadrement d'une action de formation »

L'agrément à l'UE « CEAF » ne pouvant être délégué, seul l'échelon national est habilité à mettre en place des formations « UE-CEAF ».

But de la formation

L'unité d'enseignement de «Conception et d'Encadrement d'une Action de Formation » a pour objectif l'acquisition par l'apprenant des capacités nécessaires à l'élaboration d'une action de formation à visée certificative (Objectif 1) et à l'encadrement d'une équipe pédagogique lors de la réalisation d'une action de formation (Objectif 2).

Conditions d'admission

Cette unité d'enseignement est accessible à toute personne :

- détenant un certificat de compétences de pédagogie appliquée à un emploi et à jour des dispositions réglementaires de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant
- salarié(e) Ligue ou Ufolep et/ou titulaire d'une Licence Ufolep ou d'une carte Ligue

De plus, ne pourront participer à la formation que les personnes dont le dossier de candidature (comportant le sujet du dossier pédagogique) à la formation (annexe 2) aura été validé par l'Ufolep nationale.

Découpage des différents temps de la formation

La formation à l'Unité d'Enseignement « Conception et d'Encadrement d'une Action de Formation » se découpe en 4 temps distincts :

- Temps 1 : Formation en centre (24 heures)
- Temps 2 : Travail personnel – Réalisation du dossier pédagogique
- Temps 3 : Formation en centre (16 heures)
- Temps 4 : Encadrement d'une action de formation*

La formation devra obligatoirement respecter l'ordre de ces 4 temps. (...) Chaque participant sera accompagné durant son travail personnel (temps 2 et période entre le temps 3 et 4) par un des formateurs ayant assuré le temps 1. Le participant dispose de 2 ans, à compter du premier jour de formation en centre, pour achever sa formation.

* **ATTENTION** : la programmation du temps 4 peut dépendre des objectifs fédéraux de la DTN.

L'Evaluation

Rôles et responsabilité

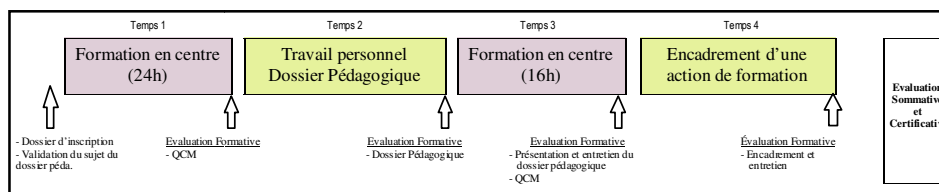
Le participant : l'évaluation des participants, au cours de la formation « UE-CEAF », est réalisée par les formateurs (FF-CEAF), et les participants. Elle a pour but de suivre et de faciliter l'acquisition des techniques et savoir-faire par les participants. Dans ce but, il est important que chaque participant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation et, parfois, sur celle des autres stagiaires, facilitant la progression pédagogique et l'apprentissage. Leur responsabilité d'auto évaluant se caractérise essentiellement en évaluation formative.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique formatrice, et qui évalue, à un rôle déterminant et une responsabilité prépondérante dans la mise en place du processus d'évaluation de l'unité d'enseignement «CEAF». (...) En fin de formation, c'est l'équipe pédagogique qui indique, si les participants ont acquis les capacités pour se voir attribuer l'unité d'enseignement «CEAF». (...).

Le dossier individuel du suivi de la progression pédagogique de chaque participant.

(...) sera retourné à l'échelon national à l'issue de chacune des périodes de formation.



Critères de certification

L'équipe pédagogique renseigne le résultat final,, dans la rubrique « Certification » en rayant la mention « apte » ou « inapte » ou « rattrapage ».

inaptitude : dans le cas où aucun des deux objectifs n'est validé

aptitude : dans le cas où les deux objectifs sont validés

rattrapage : dans le cas où un des deux objectifs n'est validé

Rattrapage


Toute personne déclarée « Rattrapage » pourra être réévaluée sur l'objectif « Non validé ». Pour l'Objectif 1, elle sera réévaluée sur son dossier pédagogique (écrit + oral). Pour l'objectif 2, elle sera réévaluée sur l'encadrement d'une action de formation (encadrement + oral)

Dans les deux cas, la personne en rattrapage bénéficiera de l'accompagnement d'un formateur (FF-CEAF) jusqu'à son rattrapage.

(...) Le participant gardera le bénéfice de l'objectif validé avant le rattrapage. En cas de non validation de l'objectif manquant (lors du rattrapage), le participant sera déclaré « INAPTE ».

Gestion des échecs

Toute personne déclarée « INAPTE » devra suivre à nouveau une formation complète « UE Conception et Encadrement d'une Action de Formation ».

	REGLEMENT NATIONAL DU SECOURISME		Démarche qualité	
	DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION CEAF (Conception et encadrement d'actions de formation)		Rédaction	EPN-04/19
			Validation	ES-04/19
			Application	
	REFERENCE	RN-CEAF-01		

PROPOSITION DU SUJET DU DOSSIER PEDAGOGIQUE

(à compléter par le candidat)

Nom de l'action de formation :

Durée estimée de l'action de formation :

Que devra savoir faire le participant à l'issue de l'action de formation ?

Pensez-vous que cette action de formation réponde à un besoin ? OUI NON
Si oui, lequel ?


Cette formation donnerait elle lieu à délivrance d'un diplôme ? OUI NON
Si oui de quelle nature ?

A quel public cette formation s'adresserait-elle ?

Quelles seraient les conditions d'entrée en formation ?

Existe-t-il actuellement un cadre réglementaire à cette action de formation? OUI NON
Si oui lequel ?

Autres informations que vous jugez utile à nous transmettre :

	REGLEMENT NATIONAL DU SECOURISME		Démarche qualité	
	DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION CEAF (Conception et encadrement d'actions de formation)		Rédaction	EPN-04/19
			Validation	ES-04/19
			Application	
	REFERENCE	RN-CEAF-01		

(à compléter par le pôle formation de l'Ufolep nationale)

Nom/Prénom du candidat :

Nom de l'action de formation :

sujet validé sans aucune réserve

sujet validé sous réserve des modifications suivantes :

sujet NON validé aux motifs suivants :

Fait à
Le

Pôle national Formation
Signature + Tampon

Fait à
Le

Le candidat
Signature

Cette fiche, signée par le participant et le pôle national formation, est à joindre au dossier d'inscription à la formation.